

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Prédication éternelle de sainte Anne — IV L'imposition du "Pallium" à Mgr Béliveau et son intronisation sur le siège de Saint-Boniface. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI Un portrait du cardinal Mercier. — VII Vers le catholicisme

AU PRONE

Le dimanche, 30 juillet

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

Dans le diocèse de Joliette, 3e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque, dimanche prochain.

La neuvaine à l'Assomption peut commencer le samedi, 5 août, pour se terminer le 14, ou le 11, pour se terminer le 19, veille de la solennité. (1)

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 30 juillet

Messe basse du VIIe dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de l'Oct. de sainte Anne et des saints Abdon et Sennen, martyrs.

Messe chantée

De sainte Anne, **double de 1e cl.**; comme le 26 juillet; mém. du VIIe dim.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, de sainte Anne, mém. de saint Ignace et du dim.

Dans les églises dédiées à saint Jacques, on a anticipé au 23 la solennité de sainte Anne et l'on chante en ce jour la messe et les vêpres de saint Jacques, avec les mém. indiquées ci-dessus.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.